



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 septembre 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 septembre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 septembre 2006

**Convention de mise à disposition non exclusive et de gestion des
deux terrains de tennis situés avenue de la Rochelle par l'Ecole de
Tennis de Niort**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Yannick TARDY donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Adjoint :

Mme Jeanine BIMES

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 septembre 2006

DELIBERATION D20060334

Sports

**Convention de mise à disposition non exclusive et de gestion des
deux terrains de tennis situés avenue de la Rochelle par l'Ecole de
Tennis de Niort**

Madame Françoise BILLY, Première Adjointe, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le cadre de la rénovation des terrains de tennis situés avenue de la Rochelle, la Ville de Niort souhaite permettre aux Niortais d'en bénéficier, moyennant l'acquittement d'un tarif de 6 € l'heure. Pour organiser ce fonctionnement, l'Ecole de Tennis de Niort, située à proximité immédiate, encaissera la recette qui sera ensuite reversée au Trésors Public, et coordonnera les occupations, en liaison avec le service municipal des Sports.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention de mise à disposition non exclusive et de gestion des deux terrains de tennis municipaux situés avenue de la Rochelle par l'Ecole de Tennis de Niort,
- Autoriser le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 31 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 14 |

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Françoise BILLY

[Ordre du jour](#)